

09 juin 2016 -16:58

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juin 2016](#)

Intervention de Finexpo dans des demandes de crédits à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédits à l'exportation.

Les demandes approuvées aujourd'hui par le Conseil des ministres concernent :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison de 200 autobus et autocars et pièces de rechange au Cameroun
- le don pour assistance technique dans le cadre de la livraison de bus à la "Jamaïca Urbain Transit Company"
- le don pour assistance technique dans le cadre de la livraison de camions du désert à l'Entreprise Nationale de Forage (ENAFOR)

Finexpo accorde aux entreprises et/ou banques un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique